

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 mars 2018 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur PRIME qui est absent a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX et Mademoiselle BLAIN a donné pouvoir à Madame DUBREUIL, Monsieur GAYRAUD est excusé.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 31/01/2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 14/03/2018 et les informations données sont les suivantes.

MUTUELLE COMMUNALE - AXA

M. le Maire explique au conseil municipal qu'il a reçu un agent de la mutuelle AXA qui lui a présenté la mutuelle communale AXA.

La mutuelle communale consiste à proposer aux habitants intéressés un regroupement d'adhérents afin d'avoir des tarifs attractifs (santé et prévoyance).

Cette prestation a déjà été instaurée sur les communes d'Ardentes et du Poinçonnet. Il propose de faire une présentation aux membres du conseil et si les élus sont d'accord, une réunion publique sera mise en place pour la population.

Madame SIMON et Monsieur ROBIN sont chargés du dossier.

ARRETE REGLEMENTANT L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Une proposition d'arrêté pour réglementer l'entretien des trottoirs a été envoyée à chaque élu avant la réunion.

Un conseiller estime qu'au vue de la population qui est plutôt âgée, demander aux habitants d'entretenir le trottoir au droit de leur façade n'est pas cohérent. Il est précisé qu'il s'agit surtout de responsabiliser les habitants et au besoin de pallier aux abus et à la mauvaise volonté de certains.

Après quelques modifications, l'arrêté est adopté à la majorité (1 abstention – 13 OUI)

Pour informer les habitants de cet arrêté, celui-ci sera mis sur le site de la commune et déposé dans chaque boîte aux lettres.

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs communaux concernant les locations des salles ainsi que les prestations aux cimetières et à l'espace cinéraire sont augmentés de 2 % à compter du 01/04/2018.

Pour les tarifs de la cantine et de la garderie l'augmentation également de 2 % prendra effet à la rentrée de septembre 2018.

NUMEROTAGE MAISONS ROUTE DE FOURCHES

Une parcelle située route du Grenouillat à Sanguilles a été divisée en 2 terrains dont les entrées se situent maintenant route de Fourches.

Il faut donc numéroter les 2 nouvelles maisons. Il est proposé 1 bis et 1 ter route de Fourches.

Acte pris

RECRUTEMENT

Suite au départ en retraite de Monsieur Kerespars à compter du 1^{er} juillet prochain, un appel à candidature a été déposé en début d'année.

Résultat :

- 21 candidatures reçues et la commission RH a décidé de recevoir 8 personnes pour un 1^{er} entretien.
- 3 agents ont finalement été revus pour un 2^{ème} entretien.

Le candidat retenu est un fonctionnaire (donc mutation) qui travaille actuellement pour la ville de Rungis aux espaces verts. Il prendra ses fonctions le 16 avril. A noter que ce dernier est intéressé pour louer le logement situé à l'étage du cabinet médical. Accord du conseil pour signer un bail.

Il est également décidé de signer un contrat pour une 1^{ère} période de 1 mois avec un habitant de Sassierges-Saint-Germain pour aider pendant la période à venir.

Acte pris

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Au vue de la réorganisation de l'immeuble qui jouxte l'école et qui ne sert plus d'habitation, il est proposé de supprimer les différents compteurs d'eau devenus inutiles et d'en remettre un pour l'ensemble du groupe scolaire.

Avis favorable

- Monsieur Martinez demande s'il pourrait être fait un bilan de l'économie d'énergie du au remplacement de certains luminaires de l'éclairage public.

Réponse : il faut attendre une période complète avant de pouvoir faire cette estimation.

- Un devis pour le drainage du stade n°2 est proposé : 14.340 € TTC + 2.520 € TTC pour l'entretien des arroseurs.

Le devis ne sera pas signé car il semble que la commune de Coings possède le matériel nécessaire et qu'il ne resterait à notre charge que les matériaux. Monsieur Laurent précise qu'il faudra être prudent avec les arroseurs afin de ne pas les boucher.

- Accès Audacieux : Monsieur le Maire explique avoir reçu un courrier du département pour un transfert de la voie RD 920b sur le domaine public de la commune.

Après avoir rencontré les agents et élus du département, il leur propose de la transférer à Châteauroux Métropole car la route est située dans le périmètre de la ZAC d'Ozans ; en aucun cas la commune ne la prendra.

- Madame Simon demande quand seront posés les panneaux interdisant l'accès à certains poids lourds à la rue Sully.

Réponse : la commune a reçu l'accord du département pour les installer sur la RD 943, mais la pose prévu sur les feux tricolores n'est pas possible il convient donc de revoir l'emplacement.

- Monsieur le Maire a dernièrement rencontré des promoteurs pour des implantations sur la zone d'Ozans. Les projets avancent et des signatures pourraient être faites avant l'été 2018.

- Projet jardin d'enfants : le dossier continue d'avancer. Une rencontre avec l'ADAPEI a lieu et nous sommes en attente du positionnement de l'ARS sur la capacité d'accueil en nombre d'enfants.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.20.